

Discours d'inauguration de la Gendarmerie le 19 Juin 2000

« Monsieur le Préfet,
Mon Général,
Monsieur le Député-Maire de Mérignac,
Monsieur le Maire de Martignas,
Mesdames et Messieurs les élus
et anciens élus,
Mesdames et Messieurs les Officiers,
sous-officiers et gendarmes,
Mesdames et Messieurs, chers amis,

Nous sommes aujourd'hui réunis pour inaugurer les locaux de la brigade de gendarmerie de Saint Jean d'Illac. Ce jour est l'aboutissement d'une longue histoire faite de la détermination des élus et en particulier des maires de notre commune et des communes voisines. Cette réalisation est presque parfaite et son histoire mérite d'être rappelée.



L'arrivée de autorités.

Le 29 Juin 1982, Pierre GUILLEM, mon prédécesseur, aujourd'hui Maire Honoraire, écrivait à Charles HERNU, alors Ministre de la Défense, pour lui demander la création d'une brigade de gendarmerie sur Saint Jean d'Illac. C'était une première tentative, hélas sans succès. Après les élections de 1983, avec mon conseil municipal nous achetions un terrain d'un peu plus de 11000 mètres carrés en vue de la construction des locaux d'une potentielle future brigade, celui-là même où nous sommes réunis.

Puis, avec l'aide du commandement local de la Gendarmerie Nationale, nous avons constitué un dossier solide. En effet, la brigade de Mérignac, située en zone de police d'Etat, avait ses compétences opérationnelles sur le territoire des communes de Martignas et St Jean d'Illac, ce qui impliquait des déplacements et donc des pertes de temps. De plus nos communes sont en bout des pistes de l'aéroport, encadrées par des établissements dépendant de la défense nationale, la BA106, le camp de Souge, et le CAEPE, établissements

présentant des besoins spécifiques en terme de protection rapprochée. J'avais préparé ce dossier, je peux le dire aujourd'hui, avec le Colonel CARADEC, devenu depuis Général et retiré dans sa Bretagne natale. Le Colonel CARADEC et ses successeurs ont toujours soutenu notre dossier et grâce à eux la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale, convaincue de sa justesse, l'a approuvé.

Aussi, à chaque changement de Ministre de la Défense une intervention partait vers la rue St Dominique.

En 1993, j'ai eu la chance d'être élu Député et ma première priorité a été de rencontrer François LEOTARD, Ministre de la Défense, et Edouard BALLADUR, Premier Ministre, pour plaider notre cause. C'est ainsi que le 19 Mai 1994, le général SARDET, Conseiller du Gouvernement pour la Défense venait à St Jean d'Illac pour une réunion avec les trois Maires concernés. Je tiens ici à remercier Michel SAINTE MARIE et Danielle M'BOMO, qui, en dehors de toute considération de politique politicienne

ont avec nous unanimement reconnu le bien fondé du projet et donné leur accord formel.

A partir de cette date la procédure d'approbation s'est enclenchée. J'ai bien évidemment ensuite rencontré sur le sujet Charles MILLON, nouveau Ministre de la Défense, et Alain JUPPE, nouveau Premier Ministre. La décision de créer la brigade de St Jean d'Illac dans le cadre de la première phase de réorganisation des services de police faisait partie du dossier de présentation du budget de la Défense pour 1997 en juillet 1996. Le 6 Août 1996 la décision du 29 Juillet nous était notifiée, avec un effectif prévu de 12 gendarmes. Ensuite ce n'était plus qu'une formalité

administrative. Après le changement de majorité de Juin 1997 la continuité républicaine a prévalu.

Suite au concours d'architecte, Alain CHARRIER était choisi par le Conseil municipal le 24 Novembre 1997. Nous avons alors travaillé avec la Direction immobilière de la Gendarmerie Nationale pour affiner le dossier. Vous connaissez la suite, la Gendarmerie a pris possession des lieux le 1^{er} Mai 2000 et les bureaux sont ouverts depuis le 9 Mai, les derniers gendarmes ayant emménagé le 12 Mai.

C'est, je l'ai dit tout à l'heure, une réalisation presque parfaite. En effet, avec mes collègues Maires, il y a eu unanimité. Le projet a été retenu par le Gouvernement d'Edouard BALLADUR, décidé par celui d'Alain JUPPE, et financé à hauteur de 20%, comme prévu, par celui de Lionel JOSPIN.

Il ne restait plus qu'à obtenir le soutien du Conseil Général. En effet, devant les difficultés rencontrées par le Département pour les investissements immobiliers en faveur de la Gendarmerie Nationale, le 3 Juillet 1987 en séance plénière, la décision de principe d'aider financièrement les communes à investir, avec une participation à hauteur de 10%, en accompagnement de l'effort de l'Etat avait été prise. Sept communes étaient concernées, dont la nôtre. Depuis, les engagements ont été tenus pour toutes, **sauf pour la nôtre**, alors que le dossier avait été constitué dans les règles dès 1995 auprès de la Direction de l'Agriculture et du Développement Local. Malgré mes interventions renouvelées une fin de non recevoir nous a été signifiée. Il est vrai que le nouveau Conseiller Général et ses amis, opposants au sein du Conseil Municipal depuis 1995, ont toujours voté contre notre projet. Je pense



Digne PAVRE coupe le ruban. Il est aidé en cela par Monsieur Jacques CHAUVIN, Préfet délégué pour la sécurité et la défense et par le Général LALLEMEND, commandant la Région de Gendarmerie Aquitaine.



Les autorités reçoivent le traditionnel carillon souvenir du ruban bleu blanc rouge.

avons fait. En effet, en tant que propriétaire, la commune est encore plus proche d'eux et le règlement des petits problèmes inévitables en est ainsi facilité. Nous en avons découvert quelques uns au cours des premières semaines d'utilisation. Tout sera mis en œuvre pour les faire r a p i d e m e n t disparaître.

moderne et confortable avec les entreprises que nous avons parfois fait souffrir. Ces dernières, avec leur personnel, ont su faire preuve d'un savoir faire de qualité et je tiens à les nommer:

- SOPEGA, voirie réseaux divers
- SECOBAT, gros œuvre
- A2M, charpente serrurerie
- SOPREMA, étanchéité
- LESPESSAILLES, menuiseries
- ILLAC ISOLATION, plâtrerie isolation
- VIGNEAU, chauffage sanitaires
- PREFELEC, électricité
- OLIVAR, revêtement de sols
- DARCOS, peinture

personnellement et je le dis haut et fort, que les problèmes de sécurité et de prévention doivent rester au dessus des petites batailles politiques partisans, les Maires concernés en ont d'ailleurs montré l'exemple. Vous comprendrez donc pourquoi le Conseil Général n'a pas été invité à cette inauguration, d'autant plus que mes demandes de rendez-vous avec son Président n'ont jamais reçu de réponse. Même si ces propos ne sont pas politiquement corrects, ils devaient être tenus, chacun devant savoir qui a fait quoi.

Le projet a coûté 12,5MF, dont 2MF à la charge de l'Etat qui verse, à compter du 1^{er} Mai 2000 un loyer de 600kF par an bloqué pendant 9 ans avant revalorisation, ce qui fait qu'il sera amorti sur environ 22 ans. La part communale, financée par l'emprunt à hauteur de 7,6MF n'aura **aucune incidence fiscale**. Je précise à toutes fins utiles que la commune percevra un loyer normalement, y compris après la fin du remboursement du prêt.

Enfin et surtout je remercierai les décideurs politiques qui ont su apprécier notre dossier et nous permettre de rentrer dans la première phase de la réorganisation indispensable de nos forces de police. François LEOTARD, Ministre de la Défense, Edouard BALLADUR, Premier Ministre; puis Charles MILLON, Ministre de la Défense, et Alain JUPPE, Premier Ministre, sans qui la décision n'aurait peut-être pas été prise.

Néanmoins, il ne faut retenir que l'aspect positif du dossier et oublier le reste, qui n'est, tout compte fait, qu'une péripétie négligeable. Ce qui compte c'est la politique de prévention menée par la municipalité en partenariat avec la Gendarmerie Nationale. Depuis 1994 le dossier a évolué puisqu'à notre initiative 2 gendarmes adjoints sont désormais prévus, portant les effectifs à 14. Nous sommes, avec Martignas, dans un secteur en croissance où la petite délinquance existe. C'est ainsi que dans la nuit de Vendredi à Samedi la salle des sports en travaux a été saccagée et que des jeunes désœuvrés sévissent parfois, après quelques bières de trop.

Après avoir tout dit, la transparence étant de rigueur, je tiens, en mon nom et au nom du Conseil municipal, à remercier toutes les personnes qui ont œuvré pour cette réalisation. Pierre GUILLEM bien sûr, mais aussi les Maires de Martignas Jean CAZEAUX, Daniel BEGU, Danielle M'BOMO et Jean-Louis VEYRY, sans oublier leurs prédécesseurs Jack SIBARD et Yves DUPUY, tous favorables au projet. Monsieur QUERANDEAU disparu depuis près de 20 ans serait, je pense, heureux de cette réalisation. Egalement Michel SAINTE MARIE, Député-Maire de Mérignac. J'ai aussi beaucoup apprécié les hommes de la GENDARMERIE, Commandants de la Compagnie de BORDEAUX, du Groupement de la GIRONDE, de la Légion d'AQUITAINE et de la Région ATLANTIQUE mis à contribution, ainsi que la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale. Les Commandants de la Brigade de MERIGNAC, depuis le major BRONDEAU jusqu'à l'Adjudant-chef LALANNE, avec leurs équipes successives qui attendaient cette réalisation. Ces derniers mois le chantier était le lieu privilégié de promenade dominicale de nos gendarmes et de leurs épouses, certains n'ayant pu résister au plaisir de faire des plantations avant même l'entrée dans les lieux.

Dès demain, une semaine portes ouvertes va commencer. Elle permettra aux Illacais et Martignassais de découvrir ces lieux où ils sont chez eux et de mieux connaître le cadre de travail de nos gendarmes. Même les cellules seront visitables pour dissuader les clients potentiels.

Je terminerai en vous renouvelant, Monsieur le Préfet, Mon Général, tous mes vœux de pleine réussite dans vos missions avec les moyens mis à la disposition de la nouvelle Brigade de Gendarmerie de Saint Jean d'Illac. Je serai toujours là, avec mon Conseil municipal, pour vous apporter le soutien et l'appui que vous souhaiterez.

Je vous remercie. »

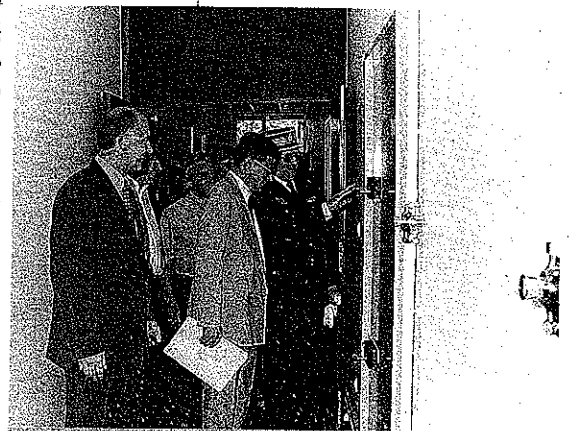
Pierre FAVRE
Maire

C'est donc pour tous un jour important. Nos gendarmes seront plus proches, plus disponibles, plus accessibles. Ils sont désormais installés avec leurs familles au sein de la population, ce qui favorisera j'en suis sûr, une plus grande tranquillité. Nous avons voulu leur donner la même qualité de vie que les autres Illacais. C'est ainsi que chaque famille dispose d'un logement individuel, 2 studios ayant été construits pour les 2 gendarmes adjoints, le premier arrivant le 22 Juin.

Il fallait également des locaux administratifs et techniques fonctionnels et extensibles, pour prévoir l'avenir. C'est fait.

In FRANCE, plus de la moitié des 3400 gendarmeries n'appartenant pas à l'Etat sont propriété des communes d'implantation, et c'est ce choix que nous

Je remercierai ensuite les services de la commune chargés du suivi du chantier, l'architecte Alain CHARRIER qui, avec les bureaux d'études et de contrôle, a su nous donner un ensemble à la fois



Le Préfet et le Général visitent les cellules.